

Adoption des attendus locaux et des critères généraux
d'appréciation des dossiers Parcoursup de l'année
universitaire 2021-2022 pour les PASS

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 novembre 2021

Délibération 2021/11/CFVU – 152

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les attendus locaux et les critères généraux d'appréciation des dossiers Parcoursup de l'année universitaire 2021-2022 pour les PASS.

Toulouse, le 23 novembre 2021

Le Président



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

PARAMETRAGE PARCOURSUP 2022

Site : gestion.parcoursup.fr

RUBRIQUES À REMPLIR et FICHE À RETOURNER

pour une SAISIE PAR LA SCOLARITE GENERALE sur le site de gestion Parcoursup

Commentaires et conseils préliminaires

Vous trouverez [en bleu](#) les rubriques Parcoursup à renseigner. Les rubriques indexées « * » seront soumises au vote en CFVU le 09/11/2021

A noter que le responsable de formation, s'il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière a accès à la plateforme Parcoursup. Cependant un nouveau mot de passe lui sera demandé. S'il y a un changement de responsable, il faut prévenir la scolarité générale.

Le responsable a accès à la plateforme dès maintenant en lecture (voir annexe de ce document).

En italique, sont données les consignes ou recommandations de l'UT3 pour ce travail.

Du point de vue typographie, lorsqu'il est indiqué 1500 caractères, il est préférable de n'en mettre que 1300 pour éviter les surprises des traitements de texte, pas toujours facilitateurs

Nom de la Formation : Parcours Spécifique Accès Santé (PASS)

Responsable de la formation pour Parcoursup : Monique Courtade-Saidi

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fourni aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : malika.chabbi-bardan@univ-tlse3.fr

Contact administratif : sebastien.boyer2@univ-tlse3.fr

Capacité d'accueil * *Cette capacité inclut tous les néo-entrants (néo bacheliers, réorientations internes et externes, reprise d'études). Elle ne comprend pas les entrants via Campus France ainsi que les redoublants dans la formation en question. Un changement de formation (mention de licence) est une réorientation interne.*

RESTE A DEFINIR

Réunions avec les animateurs pédagogiques des composantes. Sollicitation de la FSI et F2SMH + échanges avec les autres universités, l'université devra respecter certains taux du NA reparti PASS/L.AS.

Attendus locaux* (facultatifs) (3500 caractères max) *Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.*

La réussite en PASS nécessite la maîtrise des connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des métiers accessibles par cette formation ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il doit également :

- * Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques et notamment:
 - une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
 - une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
 - une très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale

- * Disposer de très bonnes compétences en communication :
 - une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
 - une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler.
- * Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales et notamment:
 - une capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
 - une capacité à fournir une importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.
- * Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu du niveau de la PASS et des filières qui en sont issues.
- * Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Critères généraux d'appréciation des dossiers* (2000 caractères) *Ces critères avaient été harmonisés en CFVU.*

NB : Deux parcours d'accès aux filières de santé (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP)) sont mis en place depuis la rentrée 2021 :

- Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)
- Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

Compte tenu de la capacité d'accueil de la formation, le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera notamment sur :

- les notes de première et de terminale et les appréciations associées dans les disciplines suivies par l'élève ;
- les notes de première et terminale en langue anglaise
- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »;

Pour les dossiers n'ayant pas de Fiche Avenir, prise en compte des notes du baccalauréat et le cas échéant des notes de l'enseignement supérieur, ainsi que du projet de formation.

Niveau de français requis B2 : Vous devez justifier d'un niveau de connaissance de français qui vous permettra de suivre les enseignements.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1500 caractères max)

Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille. Si vous ne souhaitez aucun changement, vous indiquez « pas de changement » et la scolarité recopiera l'information de l'année dernière.

Deux parcours d'accès aux filières de santé : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) et masso-kinésithérapie (MK)* par convention, sont ouverts à la rentrée 2022 :

- Un parcours spécifique « accès santé » (PASS)
- Un parcours Licence avec une option « accès santé » (L. AS)

**L'accès à MK se fait par le PASS, les LAS UT1 ou la L1 STAPS*

Ces deux parcours sont constitués des enseignements spécifiques au parcours ET d'une option : PASS avec une option au choix dans une autre discipline et L. AS avec une option santé.

Pas de redoublement possible de l'année de PASS mais soit poursuite vers le L2 de l'option choisie (ou autre L2, sous réserve d'acceptation du dossier) soit vers une nouvelle formation (ParcourSup) si le PASS n'est pas validé. Attention : le choix de l'option du PASS conditionne la poursuite vers le L2 correspondant (accès de droit)

Possibilité de **2^{ème} chance d'accès en MMOP** après validation de 60 ECTS supplémentaires, soit un minimum de 120 ECTS

Le **PASS** est réparti en deux semestres S1 et S2.

S1 : 30 ECTS avec **UE 1** Chimie, Génome, Biomolécules, **UE 2** La cellule et les tissus, **UE 3** Organisation des appareils et systèmes (Physique et Physiologie), **UE 4** Mathématiques et bio statistiques, **UE 5** Anatomie, **UE 6** Initiation à la connaissance des médicaments, **UE 7** Santé Publique et Société Humanité

S2 : 30 ECTS : **UE 12** Méthodologie (1 ECTS), connaissance des métiers (2 ECTS), anglais (1 ECTS), **UE 8 à 11** enseignements spécifiques de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique (4x4 ECTS) + **UE Mineure** (au choix) 10 ECTS

Dispositif de réussite (1500 caractères max)*

Des enseignements dirigés sont mis en place pour entrainer les étudiants aux questions de l'examen. Un examen blanc est également organisé lors du 1^{er} semestre. Un dispositif d'accompagnement via le Tutorat Associatif Toulousain (TAT) est assuré.

Au cours du 1^{er} semestre des propositions de réorientation vers un S2 hors PASS ou bien d'autres formations sont présentées aux étudiants souhaitant ne pas poursuivre dans la voie engagée.

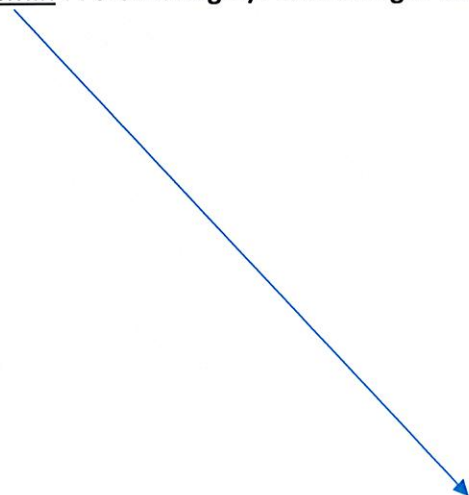
Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max)

Accès MMOP-MK: dans la limite des *numérus apertus* fixés pour les filières MMOP et MK, après validation de l'année de PASS en 1^{ère} session, et selon des seuils définis par le jury

Annexe

Vous pouvez retrouver le paramétrage ParcourSup 2022 en vous connectant sur gestion.parcoursup.fr

Suivre le [chemin](#) : Paramétrages/Paramétrages des formations/Caractéristiques et Attendus



Informations	Comptes	Paramétrage	Candidatures	Aide à l'
Etablissement	Offre de formation	Paramétrage des formations		
Licence - Sciences - technologies - santé - Sciences de la vie (4191)				

📌 Légende du paramétrage :

- ✖ Paramétrage non validé :** La formation n'apparaîtra pas de
- ⚠ Paramétrage intermédiaire :** La formation apparaîtra dans des voeux.
- ✔ Paramétrage validé :** La formation apparaîtra dans le mote

- ✔ Informations générales sur la formation
- ✔ Caractéristiques et Attendus
- ✔ Conditions d'inscription
- ✔ Bassin de recrutement
- ⚠ Eléments préalables à l'admission
- ✔ Bulletins scolaires
- ✔ Pièces demandées
- ✔ Dossier
- ✔ Eléments du moteur de recherche

Paramétrage non validé
 Vous pouvez consulter ou
 Le lien "Validation du para

✖ Validation du paramétrage

Il convient d'être attentif à la lisibilité des informations indiquées et destinées à des candidats qui, pour la plupart, ne sont pas familiers de l'enseignement supérieur. Les informations doivent donc être concises, précises et compréhensibles par les jeunes candidats et leur famille